

## **Energie: la région et l'UE offrent 250 euros pour alléger les dépenses**

La Région Ile-de-France et l'Union européenne accordent une aide de 250 euros aux foyers franciliens pour les accompagner face à l'augmentation des coûts de l'énergie. Elle est accordée en fonction des revenus et de la composition du foyer, et est à demander avant le 31 octobre 2023. Cette aide est cumulable avec le chèque énergie classique. Vous pouvez vérifier votre éligibilité et faire la demande en ligne sur [iledefrance.fr](http://iledefrance.fr).